

CALENDRIER DE L'ALTERNANCE

SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DECEMBRE 2023	JANVIER 2024
Au CELSA : du lundi 11 au vendredi 15 Vendredi 22 du lundi 25 au vendredi 29	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi</i> Au CELSA : les vendredis 6, 13, 20 et 27	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi (sauf semaine du 20)</i> Au CELSA : les vendredis 3 et 17 semaine du 20 au 24	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi ; du mardi 26 au 29</i> Au CELSA : les vendredis 1, 8, 15 et 22	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi (sauf semaine du 22)</i> Au CELSA : les vendredis 12 et 19 semaine du 22 au 26
FEVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	MAI 2024	JUIN 2024
En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi</i> Au CELSA : les vendredis 2, 9, 16 et 23	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi</i> Au CELSA : les vendredis 1, 8, 15, 22 et 29	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi (sauf semaine du 2) et vendredi 19</i> Au CELSA : les vendredis 12, 26 semaine du 2 au 5	En entreprise : <i>Chaque semaine du lundi au jeudi (sauf 5 jours de révision)</i> Au CELSA : les vendredis 17, 24, 31 5 jours de révision : 2, 3, 6, 7 et 10 mai	En entreprise : <i>chaque semaine du lundi au jeudi (sauf semaine du 10)</i> Au CELSA : les vendredis 7, 21, 28 semaine du 10 au 14

Début de la formation : 11 septembre 2023 // **Fin des cours :** 28 juin 2024 // **Fin de la formation :** 30 septembre 2024

Périodes à temps plein à l'école

2 semaines en septembre // 4 semaines : en novembre, janvier, avril et juin

5 jours de congés révision (hors entreprise/hors école) : 2, 3, 6, 7 et 10 mai

Les apprentis bénéficient de 5 jours (congés payés supplémentaires) afin de préparer leurs examens inclus dans le calendrier.